

Offre promotionnelle :

Lancement de l'offre promotionnelle :

Fin de l'offre promotionnelle :

Différences / avantages de l'offre promotionnelle :

Lien vers l'offre promotionnelle :

1. Nom de l'entreprise notifiée	POST TELECOM S.A.	
1.1. Adresse	1, Rue Emile Bian L-2996 Luxembourg	
1.2. Helpdesk [joignable 24h/24, 7j/7]	numéro téléphone	8002 8004 à partir du réseau fixe luxembourgeois ou à partir d'un mobile POST et du réseau POST
	e-mail	Formulaire de contact à partir du site <a href="http://www.post.lu">www.post.lu</a>
	numéro téléphone	8002 8004 à partir du réseau fixe luxembourgeois ou à partir d'un mobile POST et du réseau POST
1.3. Service clientèle [joignable 24h/24, 7j/7]	e-mail	Formulaire de contact à partir du site <a href="http://www.post.lu">www.post.lu</a>
	numéro téléphone	8002 8004 à partir du réseau fixe luxembourgeois ou à partir d'un mobile POST et du réseau POST
1.4. Service technique [joignable 24h/24, 7j/7]	e-mail	Formulaire de contact à partir du site <a href="http://www.post.lu">www.post.lu</a>
	numéro téléphone	8002 8004 à partir du réseau fixe luxembourgeois ou à partir d'un mobile POST et du réseau POST
1.5. Service réclamation/médiation [joignable 24h/24, 7j/7]	e-mail	Formulaire de contact à partir du site <a href="http://www.post.lu">www.post.lu</a>
	numéro téléphone	8002 8004 à partir du réseau fixe luxembourgeois ou à partir d'un mobile POST et du réseau POST
	adresse	1, Rue Emile Bian L-2996 Luxembourg
1.6. Service facturation [joignable 24h/24, 7j/7]	numéro téléphone	8002 8004 à partir du réseau fixe luxembourgeois ou à partir d'un mobile POST et du réseau POST
	e-mail	Formulaire de contact à partir du site <a href="http://www.post.lu">www.post.lu</a>
1.7. Site Web	<a href="http://www.post.lu">www.post.lu</a>	

Dernière mise à jour le 23/12/2014, tarifs en vigueur à partir du 01/01/2015.

Tous les prix sont à indiquer en EURO TVA (17%) comprise.

2. Nom de l'offre	Forfaits Internet Mobile beyond Europe	
3. Contrat		
3.1. Lien vers les conditions contractuelles (particulières/générales)	<a href="http://www.post.lu">http://www.post.lu</a> ou directement via <a href="http://www.post.lu/particuliers/conditions-des-offres">www.post.lu/particuliers/conditions-des-offres</a>	
3.2. Description du service	Depuis votre GSM, votre tablette ou votre laptop, accédez à Internet partout en dehors de la zone Europe. 5 forfaits disponibles au choix.	
3.3. Valable à partir du	Disponible dès à présent	
3.4. Durée minimale d'engagement	[mois]	1
3.5. Délai contractuel de fourniture	[jours]	Dans les meilleurs délais, avec un maximum de 14 jours
3.6. Délai commercial de fourniture	[jours]	Activation dès souscription du contrat sauf en cas de contrainte technique ou externe (ex. : attente de portage, ...)
3.7. Délai contractuel de levée de dérangement	[heures]	Dans les meilleurs délais, contact via le Call Center accessible 24h/24
3.8. Frais d'initialisation de l'offre	[€]	Gratuit
3.9. Définition heures pleines (peakhours)	Non	
3.10. Définition heures creuses (off-peakhours)	Non	
3.11. Option(s) de paiement (à énumérer et décrire)	Les factures POST TELECOM S.A. sont, sauf stipulation contraire, intégralement payables dès réception. Les factures sont en principe débitées par ordre de domiciliation du compte bancaire indiqué par le client.	
3.12. Vitesse de téléchargement maximale (download)	Mbit/s oukbit/s	Dépendant du réseau étranger
3.13. Vitesse de téléchargement garantie (download)		Dépendant du réseau étranger
3.14. Vitesse de chargement maximale (upload)		Dépendant du réseau étranger
3.15. Vitesse de chargement garantie (upload)		Dépendant du réseau étranger

3.16. Volume mensuel gratuit	Gbyte	Forfait Travel beyond Europe 5 : 5 MB/mois Forfait Travel beyond Europe 10 : 10 MB/mois Forfait Travel beyond Europe 30 : 30 MB/mois Forfait Travel beyond Europe 60 : 60 MB/mois Forfait Travel beyond Europe 150 : 150 MB/mois
3.17. Résiliation du contrat (décrire)		
<p>Les résiliations de contrat se font obligatoirement par lettre recommandée. Tant le client que POST TELECOM S.A. peuvent résilier à tout moment le contrat en cas de faute du cocontractant. Le client peut en outre mettre fin au contrat avec effet immédiat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en cas de changement de prestations au détriment du client et ce dans le mois qui suit la réception de l'information sur les modifications survenues ;</li> <li>- en cas de changement de tarifs au détriment du client et ce dans le mois qui suit la réception de l'information sur les changements en question ;</li> <li>- au cas où une procédure de liquidation, de mise en faillite, de gestion contrôlée ou une procédure semblable est initiée contre POST TELECOM S.A.</li> </ul> <p>La perte ou le vol de la carte SIM, avec ou sans l'appareil, ne permet pas la résiliation du contrat avec effet immédiat. POST TELECOM S.A. a en outre le droit de résilier avec effet immédiat le contrat dans le cas où :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le client est en défaut de paiement d'une ou plusieurs factures depuis deux mois date de la facture,</li> <li>- une traite tirée par le client est protestée,</li> <li>- une procédure de liquidation, de mise en faillite ou de gestion contrôlée est initiée contre le client,</li> <li>- le client utilise de façon abusive des services de POST TELECOM S.A. ou s'il enfreint les dispositions légales en vigueur ou les bonnes mœurs,</li> <li>- le client résilie ou dénonce un ordre de domiciliation, établi dans le cadre du contrat,</li> <li>- un cautionnement ou une garantie constitués pour le client sont résiliés,</li> <li>- le client refuse de constituer un cautionnement ou une garantie bancaire conformément à l'article II.9. des conditions générales de vente.</li> </ul>		
3.18. Frais dus au moment de la résiliation du contrat, y compris le recouvrement des coûts liés aux équipements terminaux		
<p>Les contrats sont souscrits à durée indéterminée sauf disposition contraire. Pas de frais de résiliation en cas de respect d'un préavis minimal d'un mois pendant la durée indéterminée d'un contrat ou en cas de résiliation au prochain terme convenu. Par ailleurs aucun recouvrement n'a lieu pour des équipements vendus, même avec subvention. Cependant en cas de résiliation du contrat à durée déterminée par le client ou par POST TELECOM S.A. sans raison valable, la partie ayant résilié le contrat doit payer à son cocontractant les abonnements restants jusqu'au prochain terme et en cas de résiliation du contrat à durée déterminée par le client ou par POST TELECOM S.A. pour des raisons valables, la partie ayant résilié le contrat a droit à une indemnité forfaitaire de 20,00.- € par mois entier de contrat restant à courir.</p>		
3.19. Options (à énumérer et décrire)		
Non disponible		
<b>4. Coûts du service</b>		
4.1. Abonnement mensuel beyond	[€]	Forfait Travel Europe 5 : 20 €/mois Forfait Travel Europe 10 : 30 €/mois Forfait Travel Europe 30 : 70 €/mois Forfait Travel Europe 60 : 125 €/mois Forfait Travel Europe 150 : 200 €/mois
4.2. Coûts de volume supplémentaire par tranche	[€/Mbyte]	7,5 €/MB hors forfait et hors Europe 0,23 €/MB hors forfait, en Europe
4.3. Matériel supplémentaire	[€]	
4.4. Modification de l'identifiant (User ID)	[€]	Non concerné
4.5. Changement de l'ISP (d'un ISP tiers vers un autre ISP tiers)		Non concerné
4.6. Mise à disposition d'une adresse IP fixe		Non concerné
4.7. Changement d'adresse de facturation	[€]	Gratuit
4.8. Options (à énumérer et décrire)		
Non disponible		

<b>5. Coûts et modes de facturation (à énumérer et décrire)</b>		
Rythme de facturation : Forfait Travel beyond Europe 5 : 10 KB Forfait Travel beyond Europe 10 : 10 KB Forfait Travel beyond Europe 30 : 5 KB Forfait Travel beyond Europe 60 : 5 KB Forfait Travel beyond Europe 150 : 1 KB		
<b>6. Frais d'activation et d'installation</b>		
6.1. Frais d'activation	[€]	Gratuit
6.1.1. Sans aide à domicile	[€]	Non disponible
6.1.2. Avec aide à domicile	[€]	Non disponible
<b>6.2. Autre(s) frais (à énumérer et décrire)</b>		
<b>7. Frais supplémentaires</b>		
7.1. Duplicata du contrat	[€]	Gratuit
7.2. Duplicata de la facture de base	[€]	Gratuit
7.3. Duplicata de la facture détaillée	[€]	Gratuit
<b>8. Intervention technique</b>		
8.1. Coûts horaires	[€/h]	Non disponible
8.2. Facturation par heures, demi-heures, 15min,...	[min]	Non disponible
8.3. Frais de déplacement	[€]/km	Non disponible
<b>9. Procédure de « relance » (à énumérer et décrire)</b>		
Rappel de paiement mensuel		
<b>10. Frais de récupération des créances (à énumérer et décrire)</b>		
25€ dans le cadre d'une procédure judiciaire, sinon gratuit		
<b>11. Divers</b>		
Caractéristiques techniques principales [par principal il faut comprendre celles qui sont indispensables pour mettre en service « soi-même » (donc par le consommateur lui-même à son domicile) le service et/ou réseau concerné par ce consommateur]		
<b>12. Options (à énumérer et décrire)</b>		
Non disponible		